



Voiture neuve et pannes depuis la 1ère semaine

Par **patrick**, le **29/08/2011** à **02:52**

Bonjour,

J'ai, en décembre 2009, acheté en Belgique une voiturette neuve (125 cm³, 4 places) chez un concessionnaire d'une marque Française, d'une valeur de 13.400 €.

Une semaine après l'achat, j'ai eu des soucis avec celle-ci. Les ennuis se sont enchaînés dans le courant de l'année 2010. Mon garagiste ne m'a fait que une réparation à chaque fois que je lui laissais ma voiture, alors que nous avons fait une liste des problèmes. Elle est à nouveau dans son garage, car il n'arrive pas à trouver la panne et refuse de renvoyer mon véhicule à l'usine pour un bilan complet.

Sur 18 mois je n'ai pu me servir de ma voiturette que + / - 9 mois.

Que faut-il que je fasse pour avoir soit un échange de voiture du même type, soit une annulation de la vente ?.

Je suis français, vivant en France.

Merci par avance de votre aide.

Par **pat76**, le **04/09/2011** à **15:09**

Bonjour

Voyez avec le fabricant en lui expliquant la situation par lettre recommandée avec avis de

réception.

Si il il y a un défaut de fabrication, de vice caché, vous pouvez assigner le vendeur et le fabricant devant la juridiction compétente.

Par **mimi493**, le **04/09/2011 à 15:52**

La vente a eu lieu en Belgique, donc voir avec les lois belges

Par **pat76**, le **04/09/2011 à 17:50**

Bonjour mimi93

Le fabricant est français et l'acheteur peut l'assigner devant une juridiction française si la panne fait suite à un défaut de fabrication.

Par **mimi493**, le **04/09/2011 à 18:08**

c'est le vendeur qui est responsable pour les vices cachés selon le code civil et le code de la consommation français ne s'applique pas pour les ventes faites à l'étranger. C'est très litigieux, d'autant que la charge de la preuve appartient à l'acheteur

Par **patrick**, le **04/09/2011 à 18:09**

Bonjour et un grand merci pour vos conseils

Le jour de la remise des clefs. J'ai fait remarquer au garagiste que mon véhicule avait été entièrement griffé par son apprenti lors du lavage de ma voiture. Il était entendu que Mr XXXXX fasse un polissage complet pour enlever ces fines griffes, à ce jour rien n'a été fait. Trois jours après la réception de la XXX, celle-ci, sur la route a tout à coup accélérée toute seule et à plusieurs reprises (moteur emballer avec pointe à 90 Km/h sans toucher à la pédale de gaz). J'ai donc amené ma voiture chez XXX, il a changé une pièce du moteur. Deux semaines plus tard problème avec la marche arrière, car vitesse mise en position de recul, ma voiture avance (encore à ce jour par moment)

Peu de temps après, c'est au tour du chauffage de l'habitacle de grillé, changement de fils de la part de mon garagiste et cela fonctionne (mais encore en panne à ce jour) il y a également de l'air chaud en roulant qui passe par les aérations malgré le ventilateur éteint et sélection placé sur position froid.

C'est au tour du disque de frein avant gauche, un frottement avec bruit aigu quand je roule. Visite au garage et le mécanicien met un peu de pâte sur le système de frein, plus de bruit (le bruit est revenu et la voiture se déporte à gauche en ligne droite lors du freinage)

Mon tableau de bord vibre assez fort et ma consommation est très élevée, 8 litres aux 100 Kms au lieu de 5 litres, forte odeur d'essence lors du démarrage, constaté par Mr XXX (à ce

jour rien de changer)

Custom arrière droit crisse et vibre quand je roule, Mr XXX me dit qu'il va recoller la vitre (rien de fait à ce jour).

Je suis tombé en panne à 20 Kms de chez moi car un fusible de 20 Ampères de l'allumage a grillé. Remplacement du fusible de 20 Ampères par un de 25 Ampères par le garagiste venu sur place.

Rendez-vous prit avec Mr XXX pour tous ces problèmes, ma voiture est passée à la valise électronique, des erreurs s'affichent, rien ne sera fait ce jour là non plus, je repars donc avec tous les problèmes et le fusible de 25 Ampères. Lors de ma visite des 15 000 Kms chez mon garagiste, la voiture après la vidange et la visite n'a plus voulu démarrer. Diagnostic de la valise : bobine d'allumage et d'autres erreurs.

Mon garagiste tente une réparation dans un premier temps avec des bobines d'allumages qui se trouvent dans son garage. Il commande enfin une bobine de mon modèle chez XXX et lors du remontage de celle-ci, rien ne fonctionne. Le chauffage est encore grillé et mon tableau de bord n'affiche plus rien (pas de compteur digital ni voyant) la cause pour l'affichage du tableau de bord est qu'un des fusibles (non standard) a grillé.

J'ai acheté cette XXX: 13 400 € toutes options, j'ai cependant fait remarquer à mon garagiste qu'il me manquait 3 options à la livraison, (j'avais demandé un geste commercial pour ces manques) pas de nouvelles. Mon véhicule sera en fin de garantie au mois d'octobre 2012, et je n'aurais circulé que très peu avec ce véhicule (15 000 Kms sur 2 ans).

J'ai envoyé une LRAR a la maison mère de cette marque.